



Scontri change

Vous avez entre les mains le numéro 51 du journal Scontri. Le Conseil d'Administration a décidé de lui donner un coup de jeune et d'en faire un bimestriel. Dorénavant et tous les deux mois le journal sera dans votre boîte aux lettres. En quelques numéros vous le verrez se transformer, s'améliorer. De nouvelles rubriques vont s'ouvrir, les articles seront plus courts, les illustrations plus fortes... Nous voulons en faire encore plus et mieux, le journal de la proximité, un lien entre nos organismes et les Activités Sociales, un journal d'information...

RAPPEL (cf Scontri N°49)

Actions de prévention (début mars 2010).

PROGRAMME SANTE SENIORS

- Atelier "Prévention des chutes" - Atelier "Mémoire" - Atelier "Nutrition"
- Dépistage de la déficience visuelle par les opticiens mutualistes

Pour le tout public :

- Rencontre santé 1 : stand d'information sur la santé des séniors dans le rural
- Rencontre santé 2 : conférence-débat sur le "bien vieillir"
- Rencontre santé 1 : conférences-débats "Mieux connaître les maladies cardiovasculaires"
- Rencontre santé 2 : groupe d'information et d'échange sur le risque global cardiovasculaire

PREVENTION DU MELANOME

- Rencontre santé 1 : stand d'information sur les risques d'exposition au soleil des enfants en bas âge sur la peau et les yeux
- Rencontre santé 2 : dépistage par un médecin dermatologue des cancers de la peau dans les centres mutualistes

CAMPAGNE "ENFANCE ET PREMIERS SECOURS"

- Formation de 3 heures aux gestes d'urgence pédiatriques délivrée par la Croix Rouge. Toutes ces actions sont gratuites. Pour en bénéficier, contactez votre CMCAS :

Ajaccio : ☎ 04 95 29 47 74

Bastia : ☎ 04 95 30 19 22

Ou la Mutualité Française :

Ajaccio : ☎ 04 95 22 06 88

Bastia : ☎ 04 95 30 36 81

Scontri N°51

Journal bimestriel de l'Union Territoriale Corse CMCAS - CCAS
Chemin de la Sposata - BP 571 - 20189 AJACCIO - Tél. 04 95 29 46 16
Site internet : www.ccas-cmcas-corse.com - Mèl.: jacques.casamarta@asmeg.org

Directeur de publication : Pierre Guidicelli - Directeur de rédaction : Jacques Casamarta

Ont contribué à ce numéro : Pierre Guidicelli - Michel Nicolai - Francis Ferrua - Paule Martinetti - Marius Micheletti - Pierre-Jean Santacroce - Jean-Pierre Fabiani - Jacques Casamarta - Nicole Mesquida - Denis Buono - Jacquy Noloni - Dominique Giovannangeli - Jean-François Ferrandini - Josianne Grassini.

Crédits photos : - Archives Scontri, CCAS Infos, Georges Antoni, Syndie Santacroce, Krystel Claverie.

Imp. : "Le petit Bastiais" - Réalisation : Imprimerie Olivési - Ajaccio - N° ISSN : 1246 0974 - N° Commission paritaire : 0704M05383



• Camieg

Suite aux difficultés rencontrées lors du traitement de certains dossiers notamment pour le transport (voir ci contre), Il est demandé aux assurés sociaux qui doivent faire l'objet de soins, consultation ou hospitalisation sur le continent, d'entreprendre (dès que les rendez-vous sont fixés), les démarches nécessaires pour le transport.

Ceci est très important, car en plus des difficultés rencontrées dans la gestion des dossiers avec la CAMIEG, il arrive parfois, que lorsque une démarche est effectuée en urgence, la CPAM, émette un avis défavorable pour dossier incomplet. Il faut savoir que le refus administratif de la CPAM entraîne la non prise en charge du billet de transport avion ou bateau. La CMCAS ne peut faire l'avance des frais que dans le cadre de la législation Sécurité Sociale en vigueur.

Par ailleurs, lors du retour de déplacement, il est impératif de se présenter au service prestation de la CMCAS avec tous les justificatifs qui vous auront été remis. (Bordereau de facturation de l'hôpital ou clinique, attestation de passage et de frais de taxi).

• Carte vitale



Comme toutes les années au mois de janvier, nous vous rappelons qu'il faut penser à mettre à jour votre carte vitale, vérifier les dates de validité pour les ayants droits et valider vos droits dans les bornes installées dans les locaux de la CPAM ou plus simplement en pharmacie.

• Téléthon 2009

Encore cette année, la slv de Bastia-Lucciana en collaboration avec le GFCBL a versé à l'AFM la somme de **413,00 €**

Le 28 novembre une rencontre amicale entre divers clubs de foot était organisée. Après l'effort, le réconfort ! car de délicieuses crêpes leur avaient été préparées.

Un après midi de rêve pour nos jeunes footballeurs, placé sous le signe de « l'entraide »

Un grand merci à tous, enfants, parents et bénévoles.

• IDCP

Dans le dernier numéro du journal Scontri, nous informions les bénéficiaires d'IDCP qu'à compter du 1^{er} janvier 2010, le prélèvement sur salaire ne serait plus effectif. Il est important, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, de renvoyer à la CCAS un RIB (relevé d'identité bancaire), ainsi que l'autorisation de prélèvement. Pour les retardataires, il est demandé de prendre contact soit directement auprès du service des contrats IDCP à Montreuil, soit auprès de l'Union Territoriale Corse.

• Personnel Saisonnier CCAS :

Le personnel saisonnier CCAS a la possibilité d'accéder aux Activités Sociales centralisées en dehors de son contrat de travail. En effet l'accord d'organisme relatif au personnel CDD de la CCAS prévoit que tout salarié saisonnier « *pouvant justifier, au jour du dépôt de sa demande, de quatre mois d'activités à la CCAS (consécutifs ou non) sur les 24 derniers mois, bénéficie des Activités Sociales Centralisées* ».



La CCAS depuis plusieurs années participe à la réflexion sur la saisonnalité de ce salariat. Le journal EXPRESSIONS qui aborde ces questions est à la disposition du personnel.

La Camieg

Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électrique et Gazière

La Camieg dont le siège et la gestion sont aujourd'hui centralisés dans la ville de Nanterre, est un organisme de Sécurité sociale créé par décret le 30 mars 2007, afin de prendre en charge la gestion du régime spécial d'assurance maladie maternité des IEG. Il aura fallu près de deux années pour que les choses se mettent en place avec toutes les imperfections et difficultés que cela a engendré pour les bénéficiaires. Cette situation a amené le bureau de la CMCAS de Corse sur proposition des élus CGT au conseil d'administration à engager en mai 2009 (voir Scontri N°49) «une démarche solidaire» pour permettre en particulier aux familles aux revenus modestes (actifs et inactifs) pénalisés par les «retards de remboursement des prestations maladies», de pouvoir bénéficier d'une avance. C'est ainsi qu'au 31 décembre de l'année écoulée, 23 dossiers ont été traités représentant 21385,26 euros de frais d'avance sur prestations maladies et 276 billets de transports pour cause de maladie ont été pris en charge, pour une somme de 41708,33 Euros.

Aujourd'hui même si nous constatons de légères améliorations dans les remboursements de nos feuilles de maladies, le Conseil d'Administration de la CMCAS a décidé de s'adresser au Comité de Coordination et de demander à la Camieg d'accélérer les processus pour faire cesser les dysfonctionnements et surtout trouver une solution à la problématique des transports.

Acti'en Mouvement

Une nouvelle organisation pour plus de proximité et de services

Six directions métier, une direction de l'exploitation, cinq directions support, deux délégations et deux services forment maintenant les fonctions centrales de la CCAS. En les conjuguant au renforcement du lien de proximité en territoire, la CCAS se donne les moyens d'améliorer les offres et services des activités sociales en direction des bénéficiaires actifs ou inactifs.

Cette réorganisation est le fruit d'une décision politique de la session du Comité de coordination et du CA de la CCAS, le 3 avril 2008, puis de 18 mois de réflexion, de travail, d'association de l'encadrement et du personnel, de concertation des IRP, de négociations avec les organisations syndicales. Le numéro 11 *Acti'en Mouvement* présente cette nouvelle organisation des fonctions centrales pour permettre à chacune et chacun de trouver plus vite ses repères, de mieux connaître son environnement de travail.

Editorial



Une nouvelle année commence, pleine d'incertitudes et de

questions concernant, notamment, la durée et les conséquences réelles de cette crise qui n'en finit pas, malgré les déclarations faussement optimistes de Nicolas Sarkozy.

Une nouvelle année commence, pleine d'espoir aussi, devant ce réveil des consciences qui se fait sentir de plus en plus dans le pays devant tant d'injustices.

Les promesses non tenues - rappelez-vous la déclaration du ministre-candidat à l'Assemblée Nationale : « Il n'y aura pas de privatisation d'EDF et Gaz de France, c'est clair, c'est net, c'est précis ». On sait ce qu'il en est advenu aujourd'hui. La remise en cause permanente de nos acquis sociaux sont les catalyseurs d'actions d'ampleur qui emporteront, je l'espère, les fossoyeurs des libertés syndicales et individuelles, des Services Publics et de l'emploi.

A l'heure où Barack Obama, président du pays de l'ultra-libéralisme, met en place un système de sécurité sociale aux Etats-Unis, le gouvernement français veut abattre les derniers pans de notre protection santé et maladie.

Nous ne les laisserons pas faire. Cette grogne et cette colère qui se font entendre dans les administrations, dans les entreprises, dans les écoles, partout à la fois, sont les gages d'un changement que nous devons mettre en place à partir des échéances électorales de 2010.

La meilleure réponse à ce gouvernement sera le désaveu de sa politique.

Nous ne pouvons plus supporter de voir certains s'enrichir de façon éhontée alors que dans le même temps la majorité des citoyens croule sous les difficultés de tous ordres.

Nous ne pouvons plus supporter la casse des Services Publics, de l'Education Nationale, de la Poste, de l'Energie...

Entrons en résistance syndicale, faisons changer les choses. Ensemble, nous en avons le pouvoir.

Que 2010 soit l'année de la réalisation de tous nos rêves et nos projets. Que s'ouvre enfin une ère de paix et de justice sociale. Que cette nouvelle année nous garde tous en bonne santé.

Pace e salute a tutti.

Amicizie.

Pierre Guidicelli



Un réseau solidaire offensif...

Force est de constater que le panel des difficultés évolue à une vitesse vertigineuse. Au delà d'ouvrir notre cœur, ou nos yeux, nous constatons que la précarité gagne du terrain dans nos entreprises.

Veuves, personnes âgées dépendantes, jeunes, tous sont confrontés aux aléas d'une réalité économique qui paralyse toutes les opportunités d'un développement personnel à la fois épanouissant et harmonieux. Que ce soient les remboursements des soins médicaux, le dispositif des allocations sociales, tout est revu à la baisse et cela singulièrement, en fonction des fluctuations des critères financiers, pour répondre aux exigences de la politique gouvernementale. Un leitmotiv en somme récurrent pour nous rappeler que les priorités définies par les pouvoirs publics s'inscrivent dans la maîtrise toujours plus et encore mieux, des dépenses de santé.

Mais alors que devons-nous faire ?

La France est, paraît-il, dans le peloton de tête des puissances mondiales. Tous les économistes avisés tarissent d'éloge. La

France par ailleurs est considérée comme la patrie des droits de l'homme. Elle exhorte à ce propos ses amis, pardon ses voisins, à se calquer sur cette éthique. Il n'existe pas à mon avis de recette miracle, Saint Augustin écrivait à son époque « Tout ce qui est humain est nôtre ». Il appartient donc à chacun d'entre nous de relever le défi. Pour cela dans un premier temps, il nous faut évacuer toutes les formes de préjugés qui polluent notre réflexion. Il nous faut être individuellement attentif à toutes les formes de la misère. Elle est présente, elle est permanente. Loin de toutes les idéologies exagérées, loin de tous les beaux discours qui nous font verser une larme, il faut unir nos forces pour combattre cette pandémie qui creuse les sillons sans vergogne, d'une disparité honteuse entre le riche et le pauvre.

Pour autant quel est le constat ?

Trois français sur quatre, cette année, ne sont pas partis en vacances. L'alphabétisation stagne à son taux le plus bas. Deux français sur trois ne se soignent pas correctement. Les personnes âgées titulaires d'une faible retraite consomment un repas par jour. Le taux de chômage (malgré les "mesurettes" gouvernementales) ne cesse d'augmenter.

A EDF GDF SUEZ, nous ne sommes malheureusement pas épargnés par cette déferlante. Les dossiers examinés par la Commission Santé Solidarité de notre CMCAS attestent si besoin, que nos collègues sont confrontés à des situations qui affectent au delà de l'aide financière, désormais, le moral.

Sans vouloir transgresser le respect de la pudeur de certains cas, on peut témoigner que nos aides ciblent principalement : tous types de frais et notamment des soins non pris en charge par les organismes sociaux, le logement, le surendettement, les aides liées à la précarité... Cette liste bien évidemment n'est pas exhaustive, elle tente

simplement de mettre en évidence la fragilité "de la pertinence" de nos moyens dans un premier temps, mais d'appréhender aussi les contraintes grandissantes rencontrées pour répondre efficacement à toutes les demandes.

Plus que jamais, la solidarité demeure le fil conducteur de nos réalisations et prestations sociales. Outils concrets de lutte contre les inégalités et l'isolement, elles sont un moyen efficace pour conquérir de nouveaux droits.

Les conséquences de la crise renforcent les urgences sociales. Or les responsabilités ne sont pas chez les salariés. Le MEDEF et le gouvernement du Président Sarkozy entendent pourtant leur faire payer l'addition. Nous militons au contraire pour un renforcement des garanties sociales et solidaires, pour des ressources supplémentaires de financement et de protection sociale, santé, retraite et famille.

Les transformations à l'œuvre dans les activités sociales sont là pour servir la proximité, l'écoute, l'accompagnement, l'intervention sociale, la solidarité... autant de valeurs pour un projet ambitieux : celui de renforcer le lien social pour garantir, élaborer et développer les réponses aux besoins.

Acquis de luttes et de négociations, ces exemples montrent que rien n'est joué et qu'il reste encore beaucoup à construire en matière d'action sanitaire et sociale au sein de nos activités.

Sans relâche sur le métier, il nous faut remettre l'ouvrage. Les enjeux sont importants, je vous invite en tout modestie à venir nous rejoindre dans le cadre de la mise en place d'un réseau solidaire, pour élaborer des projets conformes aux souhaits attendus par tous et cela sans distinction de classe sociale ou de génération. Il y a, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, une place pour tous et chacun d'entre nous peut y trouver la sienne.

«Avec de l'audace, on peut tout entreprendre, on ne peut pas tout faire». - Napoléon 1^{er}.

Francis Ferrua

Action sanitaire et sociale...



COLIS DE NOEL

Tout au long du mois de décembre, les agents de la CMCAS ont sillonné les routes pour la distribution des colis de Noël à tous nos séniors de plus de 79 ans.



Cette année 286 bénéficiaires ont pu en bénéficier et cette dernière visite de fin d'année, festive, permet de les revoir, très souvent entourés de leur famille et d'échanger nos bons vœux pour l'année nouvelle.

Ce sont sans aucun doute des instants chaleureux, toujours emplis de sympathie, d'attachement et de partage.

Un grand remerciement à Archange Albertini, Dominique Sammarcelli et Jocelyne et Daniel Stromboni, bénévoles, qui ont participé activement aux visites.

SOUTIEN SCOLAIRE

On constate que de nombreux élèves éprouvent des difficultés dans leur scolarité et dans bien des cas, les résultats ne reflètent ni leur effort, ni leur travail. Ces problèmes proviennent fréquemment de classes surchargées qui ne permettent pas aux enseignants de suivre individuellement chaque élève.

De fait, le soutien scolaire est devenu indispensable à la réussite des enfants tant pour améliorer des résultats irréguliers ou en baisse constante que pour motiver l'élève dans son travail. Devant ce constat, un dispositif de soutien scolaire en direction des familles ayant des enfants âgés de 6 à 20 ans a été mis en place par la CCAS et le Comité de Coordination des CMCAS en partenariat avec DOMICOURS.

Ce dispositif comprend des offres de cours à domicile et, selon la demande, des cours collectifs en séjours pédagogiques.

Pour les cours individuels à domicile, les frais de dossiers (60 € par an et par élève) sont gratuits et les tarifs des cours ont été négociés. De plus, une aide « soutien scolaire » est accordée en fonction du coefficient social de chaque famille. Cette aide est plafonnée à 20 heures par élève et par année scolaire.

Enfin et uniquement pour les cours à domicile, une réduction fiscale égale à 50% des sommes engagées par chaque foyer est consentie par le code général des impôts.

Les cours en séjours pédagogiques, à l'initiative de la CMCAS et selon les demandes, peuvent être organisés à l'occasion de vacances scolaires (fin de vacances d'été, Toussaint, vacances d'hiver et de printemps ou grands week-ends des mois de mai et juin). Les activités pédagogiques s'articulent autour des activités ludiques et sportives proposées par le centre de vacances.

Pour de plus amples renseignements et pour souscrire au soutien scolaire, n'hésitez pas à contacter votre CMCAS (Ajaccio ☎ 04 95 29 47 74 - Bastia ☎ 04 95 30 19 22).

Cours individuels à domicile :		Cours collectifs en séjours pédagogiques		
Niveau scolaire	Tarif horaire de réf.	Niveau scolaire	Tarif h. de réf.	Prestations
Primaire	30 €	Tous niveaux confondus	16.75 €	Constitution de groupes homogènes, diffusion de supports pédagogiques, animation des cours, bilan pédagogique individuel, réunion bilan en fin de séjour
Collège	31 €			
Lycée	33 €			
Tableau 1 : ces tarifs s'appliquent dans un rayon de 20 km de la préfecture ou sous-préfecture la plus proche du domicile de l'agent.		Tableau 2 : les prestations sont servies par Domicours; l'organisation du séjour appartient à la CMCAS.		

Dossier préparé par Nicole Mesquida

NUMÉRO VERT SOCIAL ET SOLIDAIRE

Le dispositif d'aide et de soutien du numéro vert social et solidaire mis en place pour la période d'été 2009 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2009. Après analyse des appels des bénéficiaires et des problèmes rencontrés par ces derniers, le numéro vert est prolongé jusqu'au 31 mars 2009.

Ce dispositif devient de plus en plus utile afin d'apporter une réponse rapide et pertinente aux besoins des bénéficiaires et il est à espérer qu'il sera mis en place de façon permanente. Une plateforme d'assistance téléphonique est à votre disposition pour vous apporter ses compétences et ses conseils « vie pratique », joignable 24 h/24 h et gratuite : 0800 945 965

De plus, en cas de difficulté, nous vous rappelons que vous pouvez joindre en priorité également votre CMCAS (service proximité) aux horaires et numéros suivants (de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45) :

Ajaccio
04 95 29 47 76
04 95 29 47 77
04 95 29 47 78

Bastia
04 95 30 19 22
04 95 35 34 32



Pour l'accès de tous à des soins de qualité

Le journal Scontri a rencontré Jean Pierre Fabiani, président de l'Union des Mutuelles de Corse du Sud (UMCS) pour aborder des questions d'actualité, le déficit de la Sécurité Sociale, les nouvelles mesures gouvernementales dans le domaine de la santé.

SECU : un budget 2010 en trompe-l'oeil

Scontri : Quelles sont les caractéristiques du budget 2010 de l'Assurance Maladie ?

JP Fabiani : Le déficit de la « SECU » atteint 21 milliards d'euros, le gouvernement ne dit pas comment l'ACOSS, qui est la banque de la SECU va gérer la dette. La logique de ce budget est de transférer les dépenses sur les familles par le déremboursement des médicaments, la hausse des franchises, la remise en cause de la prise en charge à 100% pour les ALD (Affections de Longue Durée). Dans le même temps, il crée un «secteur optionnel» avec certains syndicats de médecins libéraux, pour généraliser les dépassements d'honoraires. On assiste à une destruction méthodique de la politique conventionnelle.

Scontri : Que doit-on craindre dans les mois à venir ?

JP Fabiani : On peut craindre des remises en cause profondes par des dites réformes qui conduiront à la restriction des soins et à de nouveaux transferts des dépenses sur les complémentaires et les ménages. Une augmentation des coûts entraînera un risque de démutualisation et une ségrégation des malades par les assurances commerciales.

Scontri : Comment est assuré le financement de l'assurance maladie ?

JP Fabiani : Le financement actuel est surtout assuré par la masse salariale. L'augmentation du chômage et la politique des bas salaires entraînent une réduction des recettes.

Certaines entreprises tirent de plus en plus de ressources des produits financiers et de moins en moins de la création de richesses matérielles réelles. Ces profits financiers ne sont pas soumis aux cotisations sociales. Les comptes de la nation 2008 font apparaître 357 milliards d'euros de profits bruts et 255 milliards de revenus financiers, auxquels s'ajoutent 14 milliards d'euros des entreprises financières, soit un total de 269 milliards d'euros non soumis aux cotisations sociales.

Si ces profits étaient soumis à une cotisation identique à la cotisation patronale actuelle, on dégagerait 70 milliards d'euros de ressources pour l'assurance maladie.

Assurés sociaux, mutualistes, exigeons de ces profiteurs qu'ils assument leurs responsabilités sociales, en un mot qu'ils assument leurs responsabilités citoyennes.



- 2- L'éducation thérapeutique,
- 3- La lutte contre l'exclusion sociale,
- 4- Des actions de santé publique.

Aujourd'hui comme demain, l'accès de tous à des soins de qualité et à des tarifs opposables passe nécessairement par un service public hospitalier modernisé.

Scontri : Un sondage CSA de Novembre 2009 annonce 79% des français très inquiets sur l'avenir de la «SECU» et 84 % ont une image positive de la Mutualité. Qu'en pensez-vous ?

JP Fabiani : Avec la remise en cause permanente de l'assurance maladie, cette inquiétude est légitime.

Sur l'image positive des mutuelles, les français ont bien compris que la mutualité par son éthique et ses valeurs est clairement pour une société solidaire. C'est une exigence autant sociale, qu'économique, politique et morale. La protection sociale solidaire n'est pas à inventer, même si elle est mise à mal, elle existe.

Il faut la faire progresser par une vraie solidarité entre malades et bien portants, entre générations, entre actifs et retraités, entre chômeurs et travailleurs.

Nous voulons gagner le combat contre les discriminations, les ségrégations et les exclusions. C'est cette idée que nous voulons porter très haut dans le débat public.



Hôpital, loi HPST : service public en danger

Scontri : La LOI HPST (Hôpital Patient, Santé, Territoires) prévoit que tout établissement de santé peut exercer des missions de service public, qu'en est-il en réalité ?

JP Fabiani : Cette Loi pose un certain nombre de questions :

- A quelle condition un établissement privé lucratif peut-il faire de la permanence des soins ?
- Quel avenir pour les hôpitaux de proximité ?
- Un patient transporté en urgence dans un établissement privé sera-t-il soigné à tarif opposable ?

- Si l'hospitalisation se prolonge, bénéficiera-t-il des tarifs maîtrisés ? Ou sera-t-il transféré dans un hôpital public ? En réalité cette Loi n'apporte aucune garantie pour les patients.

Scontri : Quelles sont les propositions de la Mutualité ?

JP Fabiani : La Mutualité estime que ces missions ne peuvent être à la carte, elles doivent être rendues obligatoires. La Mutualité française a proposé des amendements sur la base d'un socle minimum de 4 missions incontournables:

- 1- La permanence des soins,

Liste des centres médicaux

Haute-Corse

Centre Dentaire de Lupino
Avenue de la Libération
Immeuble le Prado Bat B
20600 Bastia
Tel. 04.95.30.22.18
Fax 04.95.30.67.01
cdmlupino.accueil@ugrm-2b.fr

Centre Dentaire de Bastia
2 Bd Hyacinthe de Montera
20200 Bastia
Tel. 04.95.31.20.75
Fax 04.95.34.35.42
cdmbastia.accueil@ugrm-2b.fr

Centre Dentaire de Corté
18 Av Président Pierucci
Immeuble Pascal Paoli
20250 Corté
Tel. 04.95.46.25.92
Fax 04.95.32.29.83
cdmcorte.accueil@ugrm-2b.fr

Centre Dentaire d'Ile Rousse
9 Place Paoli
Immeuble Malaspina
20220 Ile Rousse
Tel. 04.95.32.72.86
Fax 04.95.32.72.83
cdmilerousse.accueil@ugrm-2b.fr

Les Opticiens mutualistes Bastia
3 rue César Campinchi
20200 Bastia
Tel. 04.95.34.91.50
Fax 04.95.34.91.54
mutoptic.bastia@ugrm-2b.fr

Les Opticiens Mutualistes
Immeuble le Chambord Bat A
20600 Bastia
Tel. 04.95.30.29.37
Fax 04.95.30.81.97
mutoptic.lupino@ugrm-2b.fr

M.E.C.S Foyer d'enfants Le Belvedere
Montée des Philippines
20200 Bastia
Tel. 04.95.34.96.00

M.E.C.S Crèche Pouponnière la Ciucciarella
Le Chioistro
La Citadelle
20200 Bastia
Tel. 04.95.31.07.84



Corse-du-Sud

Centre Mutualiste Ajaccio
Bd Sébastien Costa
La Rocade - 20090 Ajaccio

Centre Mutualiste Porto-Vecchio
Immeuble Saint-Jean
Quartier Poretta
20137 Porto-Vecchio
www.umcs.fr

Centre Optique Les Opticiens mutualistes
Ajaccio, 82 rue Fesch
Tél. 04 95 20 14 80
Fax 04 95 20 20 51

Centre Optique Les Opticiens mutualistes
Porto-Vecchio
Immeuble Saint-Jean
Quartier Poretta
20137 Porto-Vecchio
Tél. 04 95 70 22 48
Fax 04 95 70 22 85

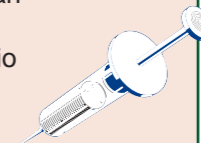
Centre Dentaire Ajaccio
Bd Sébastien Costa - La rocade
Tél. 04 95 23 12 64
Fax 04 95 23 16 46

Centre Dentaire Porto-Vecchio
Immeuble Saint-Jean
Quartier Poretta
Tél. 04 95 70 05 81
Fax 04 95 51 47 82

Service de soins à Domicile
Bd Sébastien Costa - La Rocade
20000 Ajaccio
Tél. 04 95 23 46 78
Fax 04 95 51 47 82

Hôpital à domicile
Bd Sébastien Costa - La Rocade
20000 Ajaccio
Tél. 04 95 23 46 78
Fax 04 95 51 47 82

Téléassistance
Bd Sébastien Costa - La Rocade
20000 Ajaccio
Tél. 04 95 23 46 78
Fax 04 95 51 47 82



Priorité Santé Mutualiste

Maladies cardio-vasculaires, cancer, dépendance au tabac, à l'alcool ou au cannabis, maintien de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap... Nous pouvons tous y être confrontés, plus ou moins directement.

En matière de santé, êtes-vous sûr d'être bien informé ?

Appelez le **3935** du lundi au vendredi de 9h à 19h (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe).

Pour obtenir un code afin de bénéficier des informations "Priorité Santé Mutualiste", il vous suffit de prendre contact avec votre mutuelle



L'Union des Mutuelles de la Corse-du-Sud a ouvert son site internet que vous pouvez consulter : www.umcs.fr



Sur les routes de Corse

Finale nationale

Trois de nos collègues: Jacquy Nolini, Serge Guidi, Loulou Rossion ont participé les 11 et 12 septembre derniers à une rencontre sportive nationale de cyclisme, le critérium Lucien et Maurice Ferrand. Cette épreuve organisée par la CMCAS de Gap accueillait 250 participants. Au menu 3 courses : une contre la montre individuel et deux épreuves en ligne de 60 et 100 kms avec un dénivelé respectif de 650 et 1850 mètres avec des passages à 15%. L'étape de 60 kms empruntait le parcours choisi dans l'organisation d'un des derniers championnats de France professionnels. Nos trois collègues ont honorablement défendu les couleurs de notre CMCAS et ils tiennent à remercier Jean Laurent Casotti, administrateur et président du GAZELEC de GAP ainsi que les 80 bénévoles pour l'accueil qui a été réservé à tous les participants.

Séjour à Marinca

Suite aux liens d'amitiés que Jacquy Nolini a tissés lors de son passage professionnel en Auvergne, il a été chargé d'organiser pour nos collègues de la CMCAS Clermont Ferrand/le Puy en Velay un séjour cycliste d'une semaine fin septembre 2009. Après les retrouvailles à Marinca et l'accueil par le personnel de Marinca, les choses sérieuses ont pu commencer.

6 étapes et 600 kms étaient au programme sur la région ajaccienne. Nos collègues



se sont émerveillés du paysage, des Calanques de Piana à Coti-Chiavari... Le dernier parcours redouté par tous a amené nos cyclistes à effectuer une boucle de 175 kms au départ de Porticcio en empruntant des routes qui ont permis de gravir les cols de Vizzavona, Sorba, Verde, Granace et le col St-Georges. La difficulté de l'étape, mais aussi la diversité des paysages ont séduit nos sportifs qui sont repartis vers l'Auvergne avec plein de souvenirs dans leur musette. Quelques collègues d'Ajaccio s'étaient joints à cette belle aventure au gré des étapes.

Dernière nouvelle

La Roue d'Or Ajaccienne dont plusieurs de ses membres sont des



Richard Virenque avec nos bénéficiaires

agents des IEG devrait fusionner avec la Section Cycliste du Gazelec qui a été créée en 2004. Les modalités de cette fusion sont en cours de préparation et elle devrait permettre une amélioration qualitative de la pratique sportive pour nos agents avec notamment la mise en place de journées de regroupement pour les salariés pratiquant le VTT/ cyclisme sur route dans les différents centres CCAS de l'Union Territoriale de Corse, mais aussi d'ailleurs. La convivialité sera le ciment de cette initiative. Cette fusion permettra aussi de créer les conditions de déplacements aux différentes épreuves des calendriers FFC ou autres fédérations.

Jacquy Nolini.

L'Union Territoriale Corse a été chargée d'organiser une rencontre sportive cycliste : «La Flaageac» épreuve de cyclotourisme qui se déroulera le 18 septembre 2010 en Corse. Cette manifestation devrait réunir 250 participants avec 2 circuits au choix : 110 et 170 kms. Nous lançons un appel aux bénévoles qui seraient intéressés par cette manifestation à rejoindre l'équipe d'organisation. Nous reviendrons sur cette épreuve prévue au départ de Marinca.

Bowling

Une délégation de l'Union Territoriale Corse CMCAS-CCASe était représentée aux rencontres nationales de bowling organisées par la CMCAS Nord-Pas-de-Calais les 9 et 10 octobre derniers. C'est un sport encore peu pratiqué sur notre île, ce qui donne de belles rigolades et peu de « Strike ».



De gauche à droite : Bruno Nicolini, Noël Cesari, Julien Tavera, Franck Rinaldi, Dominique Poletti.

Challenge George Parent

C'est la CMCAS de Haute Normandie qui organisait cette année les 30 et 31 octobre 2009 le challenge national Georges Parent. De nombreuses CMCAS venues des quatre coins de France étaient représentées dans ce magnifique boudrome couvert Henry Salvador à Sant Pierre les Elboeuf.

Notre CMCAS était excellemment représentée avec quatre triplètes, menées par Marius Micheletti, Philippe Angeli, Olivier Galeazzi et Joël Merou.

«Tu tires ou tu pointes ?» la blague est de mise, mais la concentration et la stratégie de nos sportifs insulaires étaient plus que jamais de rigueur pour tenter de gagner. Alors quelle fierté, quand face à un champion d'Europe, finaliste du championnat du monde junior et une championne de France féminine, deux de nos triplètes, parvenaient malgré tout en 16^{ème} et 8^{ème} de finale. Avec un moral de vainqueur, le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine par toute l'équipe.

Denis Buono.



Dominique Benassi : un résultat sportif remarquable... et un exemple

Qui ne connaît pas aujourd'hui dans notre île, Dominique Benassi, sportif de haut niveau, agent de nos industries électrique et gazière en Corse, l'homme des surprises, celui qui avec son handicap surmonte les difficultés et va au bout de l'effort.

On se souvient de cette performance extraordinaire réalisée en novembre 2005, où engagé dans une épreuve, la traversée de l'atlantique à la rame (avec le soutien d'EDF/GDF), il se plaçait 3^{ème} sur 26 embarcations engagées, après 54 jours 3 heures et 32 minutes de navigation, mais surtout, d'une volonté de fer, d'une rage de vaincre... Une première mondiale pour un sportif handicapé.

En 2009, Dominique vient à nouveau d'être sacré champion du monde de triathlon pour la onzième fois d'une carrière sportive remarquable. Cette compétition s'est déroulée en Floride à Clearwater au mois de novembre dernier et c'est au bout de 4 heures 31 minutes 4 secondes d'un effort intense que Dominique s'en est allé glaner ce onzième titre, ce qui fera dire au journal Corse matin « qu'il se trouve aujourd'hui plus que jamais en haut de l'affiche ». Pour mémoire, c'est en 2008 qu'il avait remporté son dixième titre, mais cette fois-ci en 2009, il améliorera son record de plus de 13 minutes, autant dire un exploit. Pour y arriver, Dominique y a consacré plus de temps. Il nous apprendra, que les 4 minutes gagnées en fauteuil sur les 21 kilomètres de course,

il les doit entre autre, à ses entrainements sur le cordon lagunaire de la Marana et sur la piste cyclable de Biguglia.

Ce nouveau titre obtenu, est encore et avant tout le résultat du travail acharné, de la rigueur, de la persévérance, et de la ténacité.

Au-delà de cette performance sportive exceptionnelle, il convient aussi de signaler qu'il est aussi l'homme des engagements. Par sa simplicité, son ouverture d'esprit, son investissement sur le terrain, par l'exemple qu'il donne, il repousse les limites et bouscule les idées reçues. Avec Franck Bruno, au sein de l'association « bout de vie » il soutient les actions en faveur des personnes ayant subi le traumatisme de l'amputation, il redonne ainsi confiance et montre que la vie ne s'arrête pas avec le handicap. « A la suite d'un drame » dit-il, « à l'inverse de ce que l'on pourrait penser, on comprend mieux le miracle de la vie, contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les événements qui déterminent la qualité de la vie, mais ce qu'on en fait... ».

Dume Benassi, est aujourd'hui titulaire d'un poste au sein de l'agence clientèle EDF à Bastia. Il a fait le choix d'exercer cette activité à mi-temps pour aller au bout de ses engagements et s'adonner dans de bonnes conditions à son activité de sportif de haut niveau. C'est une chance pour l'entreprise que de pouvoir compter dans ces rangs un homme de cette trempe.

Jacques Casamarta



Une semaine d'entraînement d'un champion hors norme

Cela peut comprendre en période de préparation d'une rencontre internationale.

- 12 kms de natation,
- 270 kilomètres en vélo,
- plus de 40 kilomètres en fauteuil.

A cela, il faut ajouter :

- 1 jour où Dominique enchaîne :
- 4 kilomètres de nage en mer,
- le tour du Cap Corse en vélo (148 kilomètres)
- 30 kilomètres en fauteuil (avec une pause de 30 minutes).





Réunion de bilan avec le personnel

A l'initiative de la direction, le personnel statutaire et conventionné du siège et des deux antennes de l'Union Territoriale Corse, était réuni dans la salle d'activité René Leguen à Marinca le lundi 11 janvier 2010 à 14 heures. Plus de 70 salariés participaient à cette réunion de travail et de réflexion.

Michel Nicolai directeur territorial appuyé par un document multi média projeté sur grand écran, a abordé trois questions d'actualité qui ont fait l'objet d'un échange avec le personnel pendant près de 2 heures.

Méthodiquement et en passant en revue le bilan de l'année écoulée en comparaison des années 2007/2008, la discussion a permis d'analyser les indications données par les fiches d'appréciations des vacanciers et de passer ainsi en revue les différents secteurs d'activités, (qualité de l'accueil, restauration, hébergements, entretien des espaces verts, qualité de l'animation...). Le bilan de l'année a fait apparaître que 35 420 bénéficiaires jeunes et adultes ont séjourné dans nos institutions en Corse, contre 28 149 l'an dernier. Une augmentation de la

fréquentation due en grande partie, au succès remporté par les séjours verts, les séjours de demi-saison.

Cette analyse sur le bilan de l'année écoulée s'est poursuivie par une réflexion sur les perspectives pour 2010.

Le dernier tiers de la réunion a été consacré à faire le point sur la réorganisation en Corse de l'Union Territoriale. Le directeur accompagné de Dominique Giovannangeli chargé de mission sur la réforme, a répondu aux interrogations du personnel. Il a ensuite informé de l'état d'avancement des discussions avec les directions de tutelle. Il a précisé que nous sommes actuellement en attente de validation des postes statutaires par SEI EDF dont nous dépendons.

Enfin, en réponse à une question sur le rachat de la CIAT par la CCAS, la position de l'organisme a été développée. (voir page précédente).

Avant de se retrouver autour d'un apéritif convivial dans la salle du bar, la réunion s'est terminée par une cérémonie de remise de médailles du travail pour une quinzaine d'agents, statutaires et conventionnés de l'Union Territoriale Corse.



Un nouveau président à la CCAS

Michaël Fieschi a été élu président de la ccas, le 8 janvier 2010.



Le 8 janvier dernier, le conseil d'administration de la ccas a élu Michaël Fieschi, président de la CCAS. Il remplace à ce poste, au terme de deux mandats, Evelyne Valentin, élue présidente en 2004. Evelyne Valentin, agent EDF originaire d'Auvergne, aura été la première femme en charge de la présidence de la ccas.

Agent EDF, ancien administrateur CGT de la cmcas de Lyon, Michaël Fieschi a occupé diverses responsabilités dans les organismes sociaux dont celui de vice-président du comité de coordination des cmcas. Il a été élu au conseil d'administration de la ccas en 2006 où il s'est particulièrement investi dans l'organisation et l'évolution des séjours jeunes.

Michaël Fieschi âgé de 46 ans est père de deux enfants.

Départ en inactivité de service pour les agents des Activités Sociales

Ils sont cinq agents des Activités Sociales qui en 2009 ont accédé à leur droit au départ en inactivité de service. Le conseil d'Administration et la direction de l'Union Territoriale Corse CMCAS-CCAS souhaitent à tous ces agents de profiter pleinement de leur nouvelle situation.

- Barthélémy Fusella (Mémé) - août 2009
- Taddéo Poggi - juin 2009
- Pierre Bellini - juillet 2009
- Paul Fratoni - septembre 2009
- Lucien Marsilj - novembre 2009

Découvrez l'Alta Rocca

Dans le cadre d'un partenariat établi entre les Directions de SEI Corse EDF-GDF SUEZ et l'Union Territoriale Corse CMCAS-CCAS, une convention a été signée afin de mettre à disposition des agents, à titre gracieux, deux chambres à l'hôtel « Chez Doumé » sur la commune de Sainte Lucie de Tallano.

Cette démarche a pour objet de mieux faire connaître au personnel qui travaille en Corse ou qui y séjourne en vacances, la région de l'Alta Rocca, le

futur barrage du Rizzanèse ainsi que la Maison de l'Energie.

Cette convention qui est en vigueur jusqu'au 30 Novembre 2010 pourra être éventuellement renouvelée avec l'accord des deux parties.

Les réservations qui ne pourront excéder 7 jours devront être effectuées à J-3 auprès du Bureau des Voyages de l'UT Corse aux coordonnées suivantes :

☎ 04 95 29 46 20 - 📠 04 95 29 46 25



Oui au GALSI

A la fin des années 80 EDF proposait l'installation d'un câble reliant la Corse au continent Italien (ICO) pour alimenter l'île en énergie électrique. A cette époque ce projet a vu se constituer un vaste mouvement populaire d'opposition à tous les échelons de la société. Distributions de tracts, rassemblements, manifestations, prises de position à l'Assemblée de Corse ont permis l'abandon du projet au profit du gazoduc dont 20 ans après, la réalisation n'est toujours pas concrétisée.

Le GALSI (Gazoduc Algérie, Sardaigne, Italie), est un projet qui va relier l'Afrique et l'Europe en traversant la Méditerranée et ainsi permettre d'exporter le gaz algérien

GALSI-CO

CGT EDF GDF CORSE



Journée d'étude et d'action pour le raccordement de la Corse au gazoduc
Mardi 28 avril à 9h
Palais des Congrès - Ajaccio
(repas sur place)

vers l'Italie. Dans son tracé actuel ce projet prévoit de traverser la Sardaigne pour la desservir en gaz naturel et de rejoindre l'Italie en passant à l'est de la Corse par canalisation sous marine, mais sans desservir notre île.

Si ce scénario venait à se concrétiser, la Corse se verrait privée pour longtemps d'une opportunité unique, celle d'accéder au gaz naturel, et permettre ainsi un développement

humain et harmonieux pour notre île. Le 28 avril 2009, le syndicat CGT lançait le débat en organisant un colloque au Palais des Congrès d'Ajaccio. C'est à cette occasion, qu'une délégation de syndicalistes italiens annonçait que la France n'était pas engagée dans le projet et qu'en l'état actuel des choses, la Corse ne pourrait être raccordée au gazoduc.

Le 29 juin, un rassemblement regroupait près de 25 associations devant l'Assemblée de Corse afin que celle-ci s'engage et vote une résolution



Affiche Roger Gossa

demandant au gouvernement d'intervenir pour que la Corse soit raccordée au gazoduc.

A.C.

- Au niveau énergétique, le gaz naturel est incontestablement la meilleure et probablement la seule solution garantissant, à terme, la sécurité énergétique de la Corse. Plus propre que les combustibles pétroliers et moins cher que l'électricité, le gaz naturel peut dans ces périodes de crises contribuer à un essor de développement.
- Au niveau économique, la mise à disposition du gaz naturel serait susceptible d'attirer des industriels, d'ouvrir de nouvelles filières et de renforcer la compétitivité des produits locaux. Au plan purement interne à EDF Gaz de France, l'arrivée du gaz naturel constituerait aussi une perspective d'évolution considérable.
- Au niveau environnemental et pour ne prendre qu'un seul exemple, le gaz naturel permettra la disparition des stations de production d'Ajaccio et de Bastia et en terme de sécurité, il y aura des conséquences immédiates.
- Au niveau culturel, il serait un signe fort en matière de réduction des disparités existantes entre l'île et le continent.
- Enfin sur le plan institutionnel et politique, le raccordement de la Corse donnerait à l'île et au projet une dimension nouvelle en terme de coopération interrégionale et internationale.



La CCAS investit

Dans le numéro du mois de juin 2009 nous relations des investissements prévus par la CCAS sur les sites touristiques d'Erbalunga, Pioppa à Porto Vecchio et Calvi.

Lors du Conseil d'Administration le 18 septembre dernier, un point relatif aux travaux engagés et à venir a été effectué.

Réhabilitation du centre de vacances de Borgo

Afin d'assurer un meilleur accueil et confort pour nos bénéficiaires, la rénovation du centre de vacances de Borgo a été lancée.

Les 149 toiles existantes seront déposées et remplacées par 30 H.L.L (Habitations de Loisirs Légères) et 119 toiles « Pagans Oxygène » qui disposent de toilettes et douches individuelles.

Avec cette rénovation, il s'agit là d'investissements importants en matière de V.R.D (Voieries Réseaux Divers) pour un meilleur confort des bénéficiaires. M. Pierre Jean Santacroce, Président de la commission patrimoine de l'Union Territoriale Corse se félicite de cet engagement d'autant qu'il permettra un allongement de la plage d'ouverture du centre du mois d'avril au mois de novembre.

Parallèlement, la réfection totale de la plateforme de jeux sera engagée ainsi que l'espace accueil des Campeurs Libres, camping cars et jardins d'enfants

Les travaux seront engagés en 2010 et terminés pour la saison 2011.



Travaux à Marinca



Actuellement des travaux sont en cours sur le centre de vacances de Marinca :

- La rénovation complète du toit pour une superficie de 2500 m² des différents lieux collectifs que sont le bar, la cuisine, la salle d'activités et la salle de télévision.
- La rénovation des cuisines des 62 gîtes du village de Bavella.

Union Territoriale Corse : la maison commune

Dans un précédent numéro du journal Scontri, nous annonçons le déménagement de la CMCAS sur le site de la Sposata. Le Conseil d'Administration a engagé des travaux pour l'extension des bâtiments qui devraient être opérationnels fin septembre 2010. Nous publions ci-dessous les plans d'architecture.



Le rachat de la CIAT ou le développement du tourisme social

Le Conseil d'Administration de la CCAS au plan national a voté le rachat de la Ciat (Compagnie Internationale André Trigano). Cette société détient plusieurs centres de vacances à travers le pays. En Corse elle détient deux villages de vacances, à Belvédère et à Tizzano. Pour en savoir plus sur ce rachat, Scontri a interrogé Pierre Guidicelli président de l'Union Territoriale CMCAS- CCAS.

Scontri : Dans la dernière période a été souvent évoqué y compris par la presse nationale le rachat par la CCAS de la CIAT, qu'en est-il exactement ?

P. Guidicelli : C'est une transaction qui est en cours et nous serons définitivement fixés dans les prochaines semaines sur la suite qui sera donnée à notre offre d'achat.

Les raisons qui ont conduit le Conseil d'Administration à engager cette démarche sont nombreuses :

- La principale raison réside dans le fait que malgré une augmentation constante du nombre de lits, notre offre auprès des bénéficiaires reste inférieure à la demande de 10% l'été et de 25% l'hiver.
- Même si le « droit aux vacances » existe, il faut rappeler qu'une famille sur deux et un enfant sur trois ne partent pas en vacances.
- Cette démarche présentée par les administrateurs CGT est également soutenue par l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) composées des confédérations syndicales CGT, CFDT, FO CFE-CGC et CFTC.

La fragilité de nos partenaires dans le domaine du tourisme social et solidaire (faillites d'organismes, d'associations, ventes de sites, poussées spéculatives,) nous a conduit à nous interroger sur le risque de disparition de ce secteur du tourisme social et associatif.

Un tel projet de rachat par la CCAS est d'autant plus légitime, que 50% du chiffre d'affaires de la CIAT au travers de sa filiale Campéole est réalisé auprès des comités d'entreprises.

L'intégration de la CIAT qui est le premier opérateur de l'hôtellerie de plein air dans l'économie sociale et solidaire témoigne du dynamisme de la CCAS.

Scontri : Justement la CIAT qui réalise aujourd'hui en grande partie son chiffre d'affaire dans le tourisme social est contrairement à la CCAS, cotée en bourse. Qui sont aujourd'hui en réalité les propriétaires de cette entreprise ?

P. Guidicelli : Le capital de la société est détenu par André Trigano et des proches, par des petits porteurs, mais en grande partie par un fond de pension américain. L'objectif de l'offre d'achat de la CCAS, outre le fait qu'il va nous donner des lits supplémentaires pour satisfaire la demande de nos bénéficiaires, est aussi de retirer la CIAT de la cotation boursière, faire revenir celle-ci dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Scontri : Mais alors concrètement qu'est ce qui va changer pour les



électriciens, gaziers et leur famille ?

P. Guidicelli : Il est important de préciser que les centres de vacances CCAS demeurent exclusivement destinés à accueillir les agents et leur famille conformément à l'article 25 du statut national.

Par contre avec ce rachat, les bénéficiaires auront à leur disposition des lits complémentaires pour :

- Répondre à des besoins non satisfaits.
- Avoir une offre nouvelle d'hôtellerie de plein air de qualité.
- Avoir accès à des régions où l'offre était insuffisante jusque là.
- Disposer de nouveaux lits au rythme du développement de la CIAT.

• Accéder à une offre de séjour avec une identité et une qualité normalisée sur l'ensemble du territoire.

• Permettre l'accès aux vacances à des salariés du secteur de l'énergie, des filiales et entreprises sous-traitantes des IEG.

• Dégager des moyens financiers pour l'aide au départ de ceux qui ne partent jamais y compris pour des raisons financières.

Scontri : Quelles sont les exigences pour la CCAS ?

P. Guidicelli : La première des exigences est d'avoir une bonne gestion, saine et transparente. Il faut aussi continuer nos investissements humains et financiers, développer un programme ambitieux pour continuer à moderniser nos centres de vacances CCAS qui restent la base de « l'offre de vacances » de notre organisme. Nous le savons, il y a nécessité de se renforcer sur les périodes de pointe et les nouvelles acquisitions réalisées (Leo Lagrange, AREPOS, CIAT) peuvent permettre des améliorations dans tous ces domaines. J'ajoute que l'achat de la CIAT n'aura aucune incidence sur l'emploi à la CCAS.

Tout cela ne doit pas nous empêcher d'être vigilants et conscients des dangers qui pèsent. Nous ne devons pas oublier les politiques ultralibérales qui se développent aujourd'hui et notamment la volonté du gouvernement et de la Commission Européenne de poursuivre la déréglementation du secteur de l'énergie.

En quelques chiffres

La CCAS

En pleine propriété :
107 centres familles
107 centres jeunes
48 000 lits
Achète 6 000 lits en été et en hiver
Reçus en 2008 : 218794 bénéficiaires

LA CIAT

43 centres sous enseigne Campéole
39 en France
3 en Italie
1 en Espagne
14500 emplacements, 72 000 lits.



L'atelier peinture a déménagé.

Il a pris ses quartiers dès le mois de septembre à la CCAS Marinca Porticcio et c'est avec Marie Pailly, artiste bien connue de nos vacanciers, que novices ou peintres confirmés ont repris leurs pinceaux.

Après avoir partagé pendant quelques mois l'atelier avec les vacanciers, c'est un espace tout neuf que nos artistes ont découvert pour la nouvelle année. En effet, la CMCAS, face à l'engouement suscité par cet atelier qui dure maintenant depuis de nombreuses années, a voulu offrir aux agents qui y participent un espace bien à eux où chacun peut s'adonner à sa passion de la peinture ou tout simplement découvrir un art finalement à la portée



lisées. Laissez vous charmer par ces paysages, marines, portraits et vous serez surpris par le talent de ces femmes et hommes que vous côtoyez tous les jours.

Il n'est pas rare également de pouvoir partager avec eux, pâtisseries, boissons, car l'atelier peinture c'est aussi un lieu où se sont nouées des amitiés que les relations de travail ne pouvaient à elles seules apporter. Pour les rejoindre, rien de plus simple, rendez vous à Marinca Porticcio le jeudi à partir de 17 heures et la gentillesse, le sourire et la disponibilité de Marie vous convaincront de tenter l'aventure.

Renseignements au service de proximité CMCAS au 04.95.29.47.76 / 77 / 78...
Paule Martinetti



de tous. Ouvrez la porte, glissez vous doucement dans la pièce et vous découvrirez un lieu de création avec des moments de silence et de concentration et d'autres pleins de fou-rires, de joies et de partages, de conseils et d'admiration devant les œuvres réa-



Commission

La Commission Séjours, Vacances, Loisirs et Restauration réunie le 12 janvier a travaillé à mettre en place les projets validés par le conseil d'administration.

Des projets ambitieux pour essayer d'appréhender aux mieux les souhaits des agents et leur famille.

Des ateliers d'activité à Ajaccio et Bastia sont renouvelés (peinture, théâtre, écriture, danse etc..). Les bibliothèques et vidéothèques de chaque SLV sont complétées par des nouveautés. Deux voyages, en France et à l'étranger sont proposés aux agents, avec cette année, un échange avec l'ARCA, le comité d'entreprise des électriciens et gaziers sardes.

Un accent particulier est mis sur l'organisation des séjours de proximité (voir dernière page) qui permettent à nos jeunes de 6 à 17 ans d'acquérir grâce à la pratique d'activités sportives ou culturelles, de l'apprentissage de la vie en groupe, l'autonomie nécessaire pour participer aux séjours nationaux ou internationaux qui leur sont offerts.

Les partenariats culturels sont reconduits voir renforcés. Nous espérons ainsi permettre aux électriciens et gaziers de bénéficier de la découverte d'une identité insulaire mais aussi de l'ouverture culturelle aux plus grand nombre vers des œuvres mondialement connues.

Nous ne manquerons pas évidemment de vous tenir informés tout au long de l'année de la mise en place des activités proposées. Votre enthousiasme, votre participation active et vos remarques constructives nous aideront à mieux répondre à vos attentes en matière de Culture, Loisirs, Vacances, Echanges et Convivialité.

Paule Martinetti



Noël pour tous

Encore cette année nos arbres de Noël ont rencontré un franc succès. Ces soirées avant tout dédiées aux enfants ont permis de réunir dans chacune des SLV, autour d'un buffet, des agents actifs et inactifs heureux de se retrouver, de partager des moments de convivialités et des paroles d'espoir en ces temps de crise. Plusieurs dizaines d'agents et leurs familles ont ainsi participé à cette distribution de cadeaux par le Père Noël qui était fidèle au rendez-vous, au grand plaisir des enfants.



- Le 15 décembre : Calvi
- Le 16 décembre : Bastia-Lucciana Ajaccio
- Le 17 décembre : Porto-Vecchio Propriano
- Le 18 décembre : Ghisonaccia Corte

Phtos SLV

Succès pour le réveillon

La SLV d'Ajaccio a organisé le réveillon du 31 décembre à Marinca Porticcio. Celui-ci a été un moment de convivialité et un succès. Comme en 2008, il a rassemblé beaucoup de monde. 311 ayants droits de notre CM CAS, 75 vacanciers et 25 Italiens venus de l'île voisine la Sardaigne dans le cadre d'une convention avec l'ENEL (comité d'entreprise des électriciens et gaziers italiens). Le repas était excellent et chacun a pu apprécier le professionnalisme et la disponibilité du personnel de l'institution. L'animation était assurée par un chanteur, un accordéoniste et un DJ.



Le personnel, serveurs et cuisiniers de Marinca qui ont assuré le réveillon.



Vacances de printemps

Cette année 2010 qui s'ouvre sera l'occasion de renforcer l'offre de vacances auprès de nos jeunes bénéficiaires dans l'organisation de séjours régionaux, en particulier pour 4 tranches d'âges, les 6/8 ans, les 9/11 ans, les 12/14 ans et enfin les 15/17 ans.

En effet, le Conseil d'Administration de l'Union Territoriale Corse de la CMCAS et de la CCAS a décidé l'ouverture de 3 campagnes pour les différentes tranches d'âges. La première au printemps, la deuxième en été et la troisième en automne. A raison de 20 places disponibles pour chacune des 9 sessions, le total des places sera cette année porté à 180. (voir ci-dessous détail des sessions). Chaque jeune, en âge de participer recevra une plaquette précisant le contenu du séjour auquel il pourra s'inscrire.

Les premiers séjours, 4 au total pour chacune des tranches d'âges seront organisés dans le cadre des sessions printemps du 26 au 30 avril 2010 sur le site du centre de vacances de Marinca à Porticcio.

Le temps des vacances, c'est aussi celui de la détente, du partage, des activités et de la fête. Pour chacune des sessions proposées une dominante sportive ou ludique sera accompagnée d'autres activités venant enrichir le contenu de ces colos. Toutes les arrivées sur le centre de vacances de Marinca se feront le lundi 26 avril en fin de matinée et nos jeunes quitteront le centre en début d'après midi du dernier jour.

Les inscriptions, ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenues en s'adressant auprès des services de l'Union Territoriale Corse. Ces sessions organisées localement sont en complément des séjours proposés par la CCAS et publiés dans le catalogue national « destination vacances » que chaque bénéficiaire a reçu par courrier postal.

4 séjours à thème :

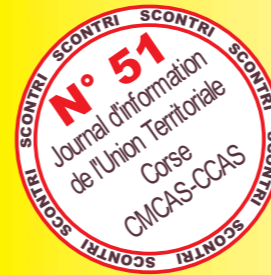
- Eveil aventure (6/8 ans)
- Les Arts du cirque (9/11 ans)
- Karting (12/14 ans)
- Plongée (15/17 ans)

Inscriptions SLV ou CMCAS



Photo Georges Antoni

SEJOURS REGIONAUX					
PRINTEMPS 2010					
Campagne	Dates	Jours	ACTIVITES	CENTRES	Capa
06-08 Ans	26 au 30 avril	5	Eveil Aventure	MARINCA	20
09-11 Ans			Les Arts du cirque	MARINCA	20
12-14 Ans			Karting Développement Durable	MARINCA	20
15-17 Ans			Plongée	MARINCA	20
ETE 2010					
Campagne	Dates	Jours	ACTIVITES	CENTRES	Capa
12-14 Ans	8 au 12 juillet	5	Activités Voile/ Equestre	LA VETA	20
12-14 Ans	23 au 27 juillet		Karting Développement Durable	BORGO	20
AUTOMNE 2010					
Campagne	Dates	Jours	ACTIVITES	CENTRES	Capa
06-08 Ans	25 au 29 octobre	5	Pleine Nature	MARINCA	20
09-11 Ans			Les Arts de la Main	MARINCA	20
12-14 Ans			Pleine Nature	MARINCA	20



SCONTRI

*Paci e Saluta a tutti
Pace e Salute*

Un réseau solidaire et social

JANVIER 2010

- Brèves : 2 et 3
- Action sanitaire et sociale : 4 et 5
- Santé : 6 et 7
- Sport : 8
- Dominique Benassi : 9
- CCAS : 10
- Energie : 11
- Patrimoine : 12 et 13
- Arts et cultures : 14 et 15
- Séjours de proximité : 16



RENCONTRES

1,50 €

